

**40<sup>e</sup> réunion publique du  
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est  
Le mardi 12 janvier 2021 – 19 h  
Réunion virtuelle - Zoom**

---

**PROCÈS-VERBAL**

**1. Ouverture de la séance et appel nominal**

La présidente souhaite la bienvenue à l'assemblée et exprime ses vœux de Bonne année 2021 à toutes et tous. Les membres du Conseil et le personnel administratif sont demandés de se présenter à tour de rôle.

**2. Vérification du quorum et des absences**

**PRÉSENCES :**

Conseillères et conseillers : Ghislaine Foulem, Richard Gallant, Gérard Robichaud, Marie-France Maltais, Marcel Basque, Mario Pelletier, Rémi Hébert, Danny Comeau, Nathalie Mallais Comeau

Directeur général : Marc Pelletier

Directeur des services administratifs et financiers : Éloi Doucet

Coordonnateur des relations stratégiques : Ian-Guillaume Desroches

Absence : Yanilou Babineau

**3. Adoption de l'ordre du jour**

**3.1 Adoption de l'ordre du jour de la réunion publique du 12 janvier 2021**

**MOTION 353, RÉOLUTION 40-3.1**

**Le conseiller Basque propose  
Appuyé par le conseiller Pelletier**

**QUE soit accepté, tel que présenté, l'ordre du jour de la réunion publique du 12 janvier 2021.**

**Adoptée**

**4. Déclaration de tout conflit d'intérêt en lien avec les points présentés à l'ordre du jour**

Aucun conflit n'est rapporté.

**5. Lien avec la communauté**

**5.1 Forum de discussion – CPAÉ école Le Tremplin**

La présidente explique que ce forum n'aura pas lieu tant que les réunions publiques se tiendront virtuellement.

**5.2 Honneur au mérite**

La présidente introduit le programme honneur au mérite qui reconnaît publiquement des élèves, des membres du personnel, des parents ou des membres de la communauté qui se sont démarqués au sein de leur école, leur milieu de travail ou encore dans le cadre de leur implication personnelle soit auprès des élèves ou de leur communauté.

Ce soir le Conseil rend hommage à madame Lorinda Bourgeois, adjoine administrative à l'école La Croisée de Robertville dont la candidature a été soumise par la direction de cette école. Madame Bourgeois se démarque par l'excellence de son travail. Elle fait preuve de rigueur, de professionnalisme et est toujours prête à venir en aide à ceux et celles qui en ont besoin. Le Conseil remercie et félicite madame Lorinda pour sa disponibilité et son engagement envers le personnel et les élèves de son école.

**6. Perfectionnement du Conseil**

Sans objet

7. **Pour discussion ou décision du CED**  
7.1 **Cotisation des CPAÉ à l'Association francophone des parents du NB (AFPNB)**

**MOTION 354, RÉOLUTION 40-7.1**

Le conseiller Basque propose  
Appuyé par le conseiller Comeau

QUE soit approuvée la décision prise par le Conseil d'éducation de défrayer les frais d'adhésion de 25 \$ à l'AFPNB pour les CPAÉ des écoles du DSFNE pour l'année scolaire 2020-2021.

Adoptée

8. **Adoption des procès-verbaux**

8.1 **Procès-verbal de la réunion publique du 8 décembre 2020**

**MOTION 355, RÉOLUTION 40-8.1**

Le conseiller Robichaud propose  
Appuyé par la conseillère Maltais

QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion publique du 8 décembre 2020.

Adoptée

8.2 **Suivi découlant des procès-verbaux**

Aucun suivi n'est rapporté.

9. **Vérification du rendement de la direction générale**

9.1 **Mise à jour situation COVID-19**

Le directeur général expose la situation actuelle de quelques cas positifs qui sévissent présentement dans nos écoles. Il explique que le tout a débuté vendredi dernier pour des cas qui se sont avérés positifs dans les mêmes écoles que lors de la première vague de la pandémie. Il affirme que ces cas sont reliés à des cas positifs contractés à l'intérieur de la communauté et non à l'école. Le premier cas déclaré provient de l'école Académie Notre-Dame et cette situation vient compliquer l'enseignement qui doit se faire en virtuel pour certaines classes au primaire. À ce moment-ci un 2<sup>e</sup> cas s'est avéré positif à cette même école et nécessite l'isolement de plusieurs élèves et des membres du personnel. Le défi rencontré est de recruter du personnel suppléant, il a fallu faire appel à du personnel suppléant de d'autres régions (Bathurst et Péninsule acadienne). Le directeur général ajoute que des incitatifs sont mis en place pour favoriser et inciter le déplacement de suppléants vers la région du Restigouche. L'école Académie Notre-Dame était fermée hier pour les élèves uniquement et aujourd'hui le taux d'absentéisme chez les élèves était de 36 %. La situation devrait s'améliorer dans les prochains jours. Pour l'instant 1 seule classe fait de l'enseignement virtuel alors que pour tous les autres niveaux l'enseignement se fait en salle de classe.

La Polyvalente Roland-Pépin est la deuxième école affectée, toutefois elle est touchée différemment puisqu'il s'agit de confinement pour tous les élèves de la 10<sup>e</sup> année uniquement qui reçoivent l'enseignement de façon virtuelle alors que les élèves de la 9<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année viennent à l'école 1 jour / 2 comme à l'habitude. L'école Aux quatre vents connaît également un cas positif qui a impliqué que tous les niveaux passent en mode virtuel pour l'enseignement et ce, depuis hier lundi pour une période de 14 jours.

Dans les 5 écoles du Restigouche on dénote que le taux d'absentéisme des élèves est peu élevé malgré la situation, ce qui est bien. Par contre, celle-ci pourrait évoluer rapidement selon la Santé publique car avec le congé des fêtes on commence seulement à en ressentir les impacts et les conditions actuelles exigent beaucoup de mobilisation et de gestion pour les équipes du district.

9.2 **Mise à jour - Apprentissages**

À la demande d'un conseiller, le directeur général fait une mise au point sur où en est rendu l'apprentissage des élèves pour l'ensemble du district en raison de la pandémie et de l'impact découlant de la fermeture des écoles en mars 2020. Il est difficile actuellement de se prononcer puisqu'en début d'année scolaire, le personnel enseignant était en mode rattrapage. Pour les élèves du primaire l'apprentissage semble moins perturbé puisque l'enseignement se fait de façon régulière en présentiel et les enseignants ont un contact régulier avec les élèves alors que pour les élèves du secondaire la situation est différente. Il est possible que l'on ne puisse mesurer les impacts sur l'apprentissage des élèves qu'à la fin de l'année scolaire. Les défis associés au fait que les élèves du secondaire ne soient en salle de classe qu'une journée sur deux rend la situation plus difficile. La fin du premier semestre arrive dans 2 semaines, on pourra avoir une certaine lecture des évaluations de l'apprentissage pour les élèves du secondaire à ce moment. Toutefois, des équipes d'accompagnement sont sur le terrain pour appuyer les enseignants qui rencontrent plus de défis avec l'enseignement virtuel et des

ajustements se font continuellement pour améliorer les apprentissages. Actuellement la gestion COVID pour soutenir les écoles en situation de crise mobilise beaucoup de notre temps.

### **9.3 Rapport annuel 2019-2020**

Le directeur général mentionne qu'une version électronique a été envoyée avant le congé des fêtes. Les versions papier devraient arriver sous peu et pourront être envoyées dès leur réception. Les membres du Conseil souhaitent recevoir une version papier du rapport annuel.

### **9.4 Rapport de vérification – Politique 4.0 « Politique de fins » - partie 4.3 Explication du contexte en situation de pandémie**

Le directeur général explique que la situation actuelle fait en sorte qu'il n'y a pas de rapport à présenter en lien avec l'énoncé 4.3 de la politique sur les finalités puisqu'il n'y a aucune nouvelle donnée à l'appui depuis le dernier rapport présenté l'an dernier.

Le conseiller Pelletier émet un commentaire général au nom du CED, il tient à remercier la direction générale et toute l'équipe du DSFNE, y compris les élèves, les parents, et également les féliciter pour l'excellent travail qui se fait en lien avec la gestion COVID-19. C'est une année bien particulière et la pandémie apporte son lot d'incertitudes. Il souhaite qu'une lettre soit envoyée à l'ensemble du personnel du DSFNE.

### **MOTION 356, RÉOLUTION 40-9.4**

**Le conseiller Pelletier propose  
Appuyé par la conseillère Maltais**

**QUE le Conseil d'éducation du DSFNE envoie une lettre de remerciements et de félicitations à l'ensemble du personnel du DSFNE pour le travail exceptionnel et exemplaire qui se fait en ce temps de pandémie.**

**Adoptée**

## **10. Vérification du rendement du Conseil d'éducation**

### **10.1 Rapports des comités**

#### **10.1.1 Comité des finances et des infrastructures**

##### **10.1.1.1 Budget du CED en date du 31 décembre 2020**

La présidente spécifie que le comité des finances et infrastructures s'est rencontré hier pour discuter des rapports financiers pour le budget du CED et d'exploitation du district scolaire, ainsi qu'une proposition que le comité souhaite apporter à l'ensemble du Conseil concernant une demande du MEDPE.

##### **10.1.1.2 Budget d'exploitation du DSFNE**

### **MOTION 357, RÉOLUTION 40-10.1.1.2**

**La conseillère Mallais Comeau propose  
Appuyée par la conseillère Maltais**

**QUE soit approuvée tel que présenté, le rapport financier du budget d'exploitation du DSFNE pour l'année financière se terminant le 31 mars 2021, incluant les dépenses au 23 décembre 2020, reflétant un surplus prévu de 671 208 \$.**

**Adoptée**

#### **10.1.2 Recommandation du comité des finances et des infrastructures**

À la demande provenant du MEDPE sur le retour des surplus issus du budget d'exploitation des districts scolaires, le comité des finances et des infrastructures fait la recommandation suivante au Conseil d'éducation.

### **MOTION 358, RÉOLUTION 40-10.1.2**

**Le conseiller Robichaud propose  
Appuyé par la conseillère Maltais**

**QU'IL soit proposé, à la demande du MEDPE et ce, dans un concept de partage de la gestion des risques liés au COVID-19, que le Conseil d'éducation du DSFNE accepte de retourner au MEDPE un montant excédentaire émanant des budgets d'opération, advenant un surplus pour l'année financière 2020-2021, tout en assurant, à priori, le remboursement total de la dette du DSFNE et conditionnel au maintien des normes de financement actuelles pour la prochaine année.**

**Adoptée**

## 10.2 Rapport d'évaluation des politiques

### 10.2.1 Politique 1.4 « Code de conduite des membres du CED »

La présidente résume l'essence même de la politique 1.4 dont entre autres : que les membres du Conseil s'engagent à afficher une conduite exemplaire tout en respectant les valeurs du Conseil, qu'ils accordent une loyauté aux intérêts de la communauté tout en respectant l'article 33 du règlement provincial sur les conflits d'intérêt, qu'ils ne doivent pas exercer une autorité individuelle et qu'ils doivent respecter la confidentialité sur tout sujet considéré confidentiel.

### 10.2.2 Politique 2.4 « Délégation à la direction générale »

La présidente mentionne dans son interprétation : que le conseil prescrit les responsabilités à la direction générale par l'entremise des politiques de fins et les limites de la direction générale selon tout interprétation jugée raisonnable, que le conseil s'attend à ce que la direction générale obtienne certains résultats qui touchent à l'ensemble des opérations de l'organisation selon la politique sur les finalités et que les limites de la direction générale viennent limiter l'autorité discrétionnaire qu'elle a dans l'exercice de ses pratiques et ses moyens pour atteindre les finalités.

## 11. Renseignements

### 11.1 Rapport de la présidente

La présidente précise que tous les membres ont reçu son rapport couvrant la période du 9 décembre 2020 au 12 janvier 2021. On ne rapporte aucun commentaire.

### 11.2 Correspondance

#### 11.2.1 Réponse de la FNCSF à notre demande de rencontre du comité exécutif

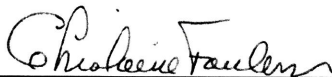
La présidente précise que la FNCSF a convenu de rencontrer virtuellement le Conseil d'éducation du DSFNE le 26 janvier prochain.

## 12. Parole au public et/ou correspondance reçue du public

La présidente demande à l'assistance s'il y a des questions ou commentaires. Aucun commentaire n'est émis.

## 13. Levée de la séance

Le conseiller Robichaud propose la levée de la séance à 19 h 50.



Ghislaine Foulem  
Présidente



Marc Pelletier  
Directeur général et secrétaire du Conseil